

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

Préalable à une demande d'autorisation environnementale et un permis de construire

Les demandes présentées par les sociétés SAS ID LOGISTICS et SAS Financière ID, dont le siège social est 55 Chemin des Engranauds 13660 Orgon, en vue d'obtenir l'autorisation de construire un entrepôt logistique sur la commune de Mably (42300), Parc d'activités de Bonvert, dont l'objet d'une enquête publique unique conformément aux dispositions des codes de l'Environnement et de l'Urbanisme.

Par arrêté préfectoral n° 232/2019 du 17 octobre 2019, cette enquête publique unique sera ouverte **du mercredi 20 novembre 2019 à 09h00 au vendredi 20 décembre 2019 à 16h00 en mairie de MABLY (42300), 5 rue du Parc.**

La personne responsable du projet auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : pour la demande d'autorisation environnementale Monsieur Thomas DUQUESNE, de la SAS ID LOGISTICS et pour la demande de permis de construire Monsieur Christophe HAMON – 55 chemin des Engranauds 13660 ORGON.

Durant cette période, le dossier d'enquête publique comprenant un dossier de demande d'autorisation environnementale et une demande de permis de construire est consultable :

- à la mairie de MABLY, siège de l'enquête, en version papier, aux jours et heures habituels d'ouverture des services publics ;
- sur le site indépendant et sécurisé ouvert spécifiquement pour cette enquête à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1743> ;
- sur le site internet de la préfecture de la Loire à l'adresse suivante : www.loire.gouv.fr rubrique « Politiques Publiques – Environnement ».

Monsieur Philippe BENEDETTI, désigné en qualité de commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif de Lyon, assurera les permanences en mairie de **MABLY** les :

- jeudi 21 novembre 2019 de 09h00 à 12h00	- jeudi 12 décembre 2019 de 09h00 à 12h00
- lundi 25 novembre 2019 de 09h00 à 12h00	- vendredi 20 décembre 2019 de 14h00 à 16h00

Pendant la durée de l'enquête, des observations pourront être formulées avant la clôture de l'enquête :

- sur le registre d'enquête ouvert à cet effet à la mairie de MABLY, ou oralement au commissaire enquêteur (heures et jours habituels d'ouverture) ;
- par correspondance adressée au commissaire enquêteur en mairie de MABLY ;
- par voie électronique, sur le registre dématérialisé numérique accessible pendant toute la durée de l'enquête sur le site Internet dédié à l'enquête à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/1743>.

A l'issue de cette enquête, toute personne intéressée pourra prendre connaissance du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur à la sous-préfecture de Roanne (sur demande préalable à l'adresse suivante : sp-roanne@loire.gouv.fr) ainsi qu'à la mairie de MABLY (04 77 44 21 90), et en demander, à ses frais, la communication ou la copie.

Ces documents resteront à la disposition du public pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête publique. Ces informations seront mises en ligne sur le site Internet de la préfecture de la Loire à l'adresse suivante : www.loire.gouv.fr.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'autorisation d'exploitation est le Préfet de la Loire. L'autorité compétente pour délivrer le permis de construire est le maire de Mably.

Roanne, le 17 octobre 2019
Pour le Préfet de la Loire, et par délégation
le Sous-Préfet de Roanne

signé

Christian ABRARD